Thème
Personnel

Format
Actus

Temps de lecture
5

Dame Justice :

pourquoi cette représentation féminine ?

La justice est souvent représentée par une femme aux yeux bandés tenant une balance et un glaive. Mais pourquoi cette personnification est-elle féminine ? À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, nous tentons de répondre à cette question en compagnie d'Annette Ruelle, professeure de droit romain à l'UCLouvain et codirectrice du Centre de Recherches en Histoire du Droit, des Institutions et de la Société (CRHiDI)

Annette Ruelle, codirectrice du CRHiDI

Partons à la rencontre de Dame Justice, une figure allégorique qui suscite le désir et inspire la crainte.

Pourquoi une femme ?

Si elle s'est imposée dans l'iconographie à partir de la Renaissance, la représentation féminine de la justice est bien plus ancienne. Elle s'exprime notamment dans la mythologie : Thémis est la déesse grecque de la justice divine. Sa fille, Diké, celle de la justice humaine et de l'ordre social. Sans oublier Justitia, la personnification romaine de la justice souvent associée à Thémis.

Cependant - nous explique Annette Ruelle - le premier à dresser le portrait allégorique de la justice semble être le philosophe grec antique, Chrysippe : « C'était une description qui avait pour but de dépeindre le juge vertueux. Pour ce faire, il est passé par le corps d'une femme ».

Mais quelle femme ?

Une femme donc ! Une femme qui présente parfois les traits d'une mère opulente, censée inspirer la fécondité et la sagesse. Mais plus fréquemment, Dame Justice apparaît sous les traits d'une jeune femme séduisante et désirable, présentant parfois un genou dénudé. Selon Annette Ruelle, ce genou dévoilé, s'il est sensuel, peut aussi être interprété comme un symbole de supplication : « On se prosternait au genou de quelqu'un pour supplier et réclamer sa clémence ». La signification ultime du symbole demeure ouverte, il n'y a pas de réponse unique tant il est vrai que « dans tout ce qui relève de l'institution, il y a toujours une part de mystère et d'énigme. »

Sculpture de Dame Justice
sur le toit du Palais de Justice de Munich

La balance, le bandeau et le glaive

Quels que soient ses traits, Dame Justice est en général associée à 3 attributs que nous détaille Annette Ruelle :

- la balance : « C'est le symbole d'équité, de partage égal, de justice, voire de justesse. Il s'agit de faire la part des choses et de rendre à chacun ce qui lui revient. »

- les yeux bandés : « Ils marquent l'impartialité de la justice. Elle est aveugle au sens où elle ne prend pas parti. Elle respecte le contradictoire : ce que l'un dit, l'autre doit pouvoir y répondre : *Audi alteram partem*. Plus encore qu'une garantie, c'est le principe fondamental de la justice occidentale, le principe contradictoire. »

- Le glaive : « Il peut symboliser beaucoup de choses, le fait de pouvoir distinguer et faire la part du vrai et du faux, de juger en équité, de faire preuve de finesse et d'esprit de justice. Il symbolise aussi la force et le pouvoir d'exécution des décisions de justice. »

1 sur 3

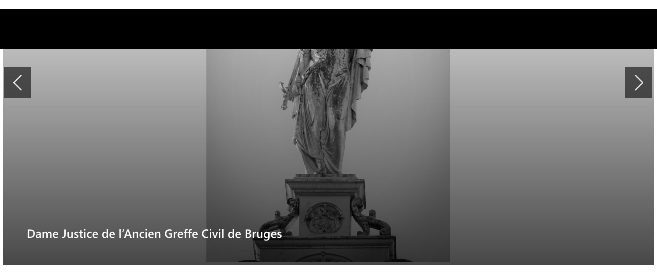

Dame Justice de l'Ancien Greffe Civil de Bruges

1 sur 3

Des paradoxes

Dame Justice est une figure allégorique pleine d'ambigüité et de paradoxes. Le fait qu'elle soit une femme peut, en soi, surprendre. Le glaive qu'elle porte à la main et qui suscite la crainte était, dans l'Antiquité, un attribut typiquement masculin. Et puis, poursuit Annette Ruelle, à l'époque, la justice était uniquement une affaire d'hommes : « Pour rendre la justice, pour être magistrat ou pour être juge, il n'était pas question d'être femme ! Pour agir en justice, les femmes devaient passer par l'intermédiaire d'un homme. Elles étaient exclues de la parole publique sous toutes ses formes et donc en particulier de celle de la justice et du droit. Ce qui ne fait finalement qu'épaissir le mystère de savoir pourquoi c'est une femme qui représente la justice ? »

Évidemment, entre l'Antiquité et aujourd'hui, les choses ont évolué. D'ailleurs, les femmes sont désormais très présentes dans les secteurs du droit et de la justice.

Dame Justice 2.0

Alors que penser de cette représentation féminine de la Justice dans le contexte actuel ? Pour Annette Ruelle, la réponse est loin d'être évidente et le débat reste ouvert : « Disons qu'il faudrait sans doute la dépoussiérer et probablement la réinventer d'une manière ou d'une autre. Mais ce n'est pas facile de réinventer des symboles parce que, par définition, ils charrient toute une part d'inconscient collectif et d'imaginaire. Et puis, après tout, cette représentation est aussi la marque d'un pouvoir, puisque Dame justice tient le glaive, symbole de vie et de mort, c'est donc une manière de reconnaître indirectement à la femme un pouvoir ! »

Dame Justice, Bruxelles. Godefroid Devreese (1861-1941)

Piérard Nathalie

Rédactrice

ne regarde plus Dame Justice de la même manière

Dans le même format

ACTUS 6 Min

Le droit des femmes iraniennes

25|04|2025

ACTUS 6 Min

Isabelle ou le choix de la mobilité douce

01|03|2025

GASTON COECKELBERCH
GEORGES VANDER REST
JEAN LOVIS LECLERCQ
JACQVES GHYSBRECHT
ETIENNE TERLINDEN
CONSTANTIN JACOPS
FERNAND DARDENNE
GEORGES DANSAERT

ACTUS 5 Min

Cherchez les femmes

01|03|2025

Dans le même thème